



DOSSIER  
**ÉCONOMIES D'ÉNERGIES,  
DES ÉTAPES À SUIVRE**



6 ZOOM

1000 arbres  
pour la biosphère

17 BIEN VIEILLIR

Tricot'âge,  
quand la laine  
fait le lien

21 ACTEURS  
DE GRAND LAC

BENOÎT BADIN  
De l'ingénierie  
hydraulique à  
l'entrepreneuriat

# ÉCONOMISEZ L'EAU POTABLE, RÉCUPÉREZ L'EAU DE PLUIE !

**GRAND LAC VOUS PROPOSE UNE AIDE POUR  
L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE**



\*Cuves de moins de 500 litres : une aide de 50 % du montant, plafonnée à 100 €

\*Cuves de 500 litres ou plus : une aide de 50 % du montant, plafonnée à 200 €

Réservé aux habitants des 28 communes de Grand Lac.  
Liste des revendeurs partenaires sur [grand-lac.fr](http://grand-lac.fr).  
Offre valable jusqu'à épuisement de l'enveloppe prévue pour le projet de 50 000 €).



Dossier à envoyer à : [preventioneaux@grand-lac.fr](mailto:preventioneaux@grand-lac.fr)



**TOUTES LES INFORMATIONS SUR GRAND-LAC.FR**



## Edito

Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'année, je vous présente, au nom de l'ensemble des élus communautaires, mes voeux les plus chaleureux de santé, d'équilibre et de sérénité, à l'occasion du dernier magazine de ce mandat.

L'année 2025 s'est achevée sur une belle distinction pour notre territoire : la reconnaissance de Grand Lac comme Réserve de biosphère par l'UNESCO. Ce statut souligne la richesse de nos paysages, de nos savoir-faire et de nos engagements collectifs pour concilier développement et environnement.

En parallèle, de nombreux projets se poursuivent : qu'il s'agisse de renforcer la gestion de l'eau, de vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre logement, d'améliorer les mobilités du quotidien ou de soutenir les services de proximité. Autant d'actions menées dans un esprit de coopération avec les communes, les agents et les partenaires du territoire.

Ces démarches traduisent l'engagement de Grand Lac pour un développement équilibré, attentif aux besoins de chacun et respectueux de notre cadre de vie.

À toutes et à tous, je souhaite une belle et heureuse année 2026, placée sous le signe de la confiance, du partage et de l'espoir.

**Renaud Beretti**  
Président de Grand Lac

## Sommaire

### 4-5 À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Quand déchets et eaux usées deviennent ressources  
Hopla ! Des contenants réemployables et moins de déchets !  
Un nouveau centre de secours pour nos sapeurs-pompiers  
Réouverture de la promenade du lac

### 6 ZOOM

1000 arbres pour la biosphère

### 7-9 DOSSIER

Économies d'énergie : des étapes à suivre

### 10-19

#### TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Suivez les chantiers !  
Relais France Services, toujours à vos côtés  
Grand Lac officiellement reconnue Réserve de Biosphère  
Moovéa : le réflexe mobilité pour tous vos trajets  
L'atelier citoyen de Grand Lac

### 16-17 BIEN VIEILLIR

Moins de démarches, plus d'accompagnement  
Tricot'âge, quand la laine fait le lien

### 20-21 ACTEURS DE GRAND LAC

Clément Derym, chargé de mission projets urbains  
Benoît Badin, de l'ingénierie hydraulique à l'entrepreneuriat

### 22 INFOS PRATIQUES

#### GRAND LAC MAGAZINE

Directeur de la publication :

Renaud Beretti

Rédaction en chef :

Ingrid Fabre, Brigitte Tougne-Picazo

Secrétariat de rédaction :

Juliette Gourgues

Rédaction :

Pagina

Crédits photo :

Grand Lac, CIAS, Shutterstock,

Freepik

Création et mise en page :

Juliette Gourgues

Maquette :

Syntagme

Impression :

50 000 ex, Imprimerie SIC

Distribution :

La Poste

Dépôt légal :

Janvier 2026

# Quand déchets et eaux usées deviennent ressources

**Saviez-vous que la station d'épuration d'Aix-les-Bains donne une seconde vie à certaines eaux usées et même... à la ouate de cellulose du papier toilette ? Deux techniques ont été récemment mises en place pour économiser les ressources et revaloriser nos déchets.**

Jusqu'à présent, les eaux usées étaient simplement dépolluées puis rejetées dans le Rhône, sans être réutilisées. En parallèle, de l'eau de nappe phréatique, voire de l'eau potable, était prélevée pour certains usages industriels.

Aujourd'hui, la station Garibaldi innove avec une technique performante de traitement des eaux usées. Celle-ci élimine les bactéries et permet de réutiliser l'eau pour différents usages :

- L'alimentation en eau industrielle de la station d'épuration ;
- Le nettoyage des canalisations d'eaux usées et pluviales ;
- Le nettoyage des bacs à ordures ménagères et le lavage des camions de collecte.

Autre innovation : la **récupération de la ouate de cellulose** des eaux usées (issue du papier toilette, par exemple). Après un traitement spécifique avec filtration, tamisage, pressage et séchage, la matière obtenue est utilisée pour renforcer l'enrobé des routes, fabriquer du mobilier urbain, des plastiques auto ou même des isolants.



**Depuis juillet 2025, une expérimentation avec 11 commerces de vente à emporter volontaires est en cours pour réduire la production de déchets générée par les emballages alimentaires jetables.**

Le principe ? Mettre à la disposition des clients de ces commerces des bols, boîtes à burgers, à sushis ou à pizza, des gobelets en plastique ou en verre... réutilisables pour transporter facilement et de manière plus responsable les plats achetés.

Des contenants consignés, qui grâce à un QR code et à une application dédiée, peuvent être mieux gérés par les commerçants.

L'application doit également être téléchargée par le client avec son empreinte bancaire dans le cas où il ne rapporterait pas le contenant lavé dans les 14 jours suivant son achat\*.

Cette expérimentation, réalisée en partenariat avec les agglomérations de Grand Chambéry et Grand Annecy, se terminera en juin 2026.

\* 10 € sont prélevés en cas de dépassement de la durée autorisée

## Hopla

**Des contenants réemployables et moins de déchets !**



# Un nouveau centre de secours pour nos sapeurs-pompiers

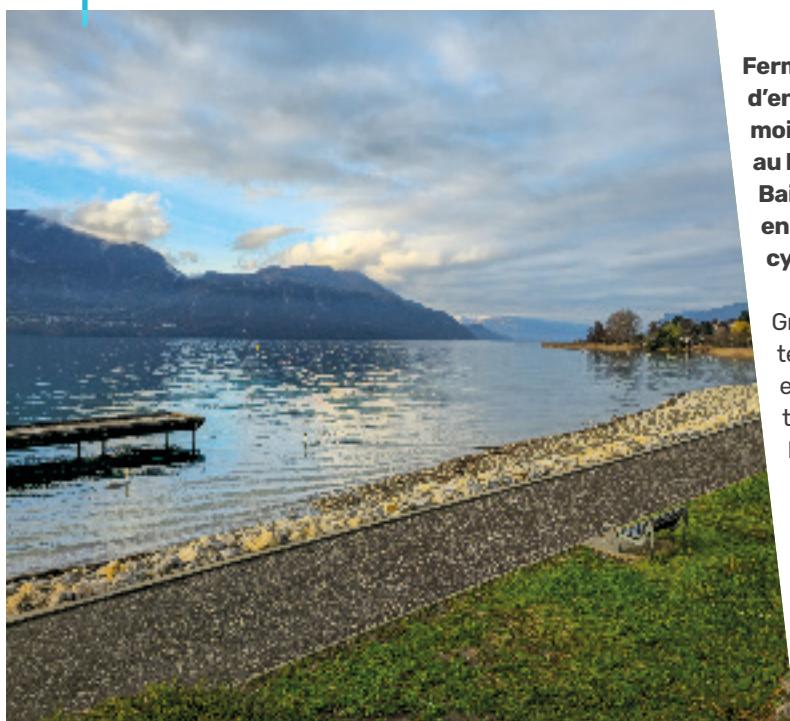
**À Grésy-sur-Aix, les travaux du nouveau centre de secours des sapeurs-pompiers arrivent à leur terme en ce mois de janvier. Ce bâtiment moderne remplace l'actuelle caserne d'Aix-les-Bains, construite en 1973 et devenue trop petite et peu fonctionnelle pour les 50 pompiers professionnels et les 70 volontaires qui y sont rattachés.**

Plus vaste (5 000 m<sup>2</sup> de plancher), mieux équipé et pensé pour répondre aux besoins du quotidien, le nouveau centre offrira de meilleures conditions de travail, notamment grâce à des espaces adaptés à l'accueil du personnel féminin et à une aire d'exercices extérieure. Il permettra aussi une prise en charge plus efficace des victimes, pour les quelques 5 000 interventions par an.



Pensé dans une démarche éco-responsable, le bâtiment intègre des matériaux et des technologies durables, pour un impact environnemental réduit. Ce projet, financé à 50% par le Département et 50% par Grand Lac marque une étape importante pour renforcer la sécurité sur le territoire.

## Réouverture de la promenade du lac



**Fermée pour cause de travaux de restauration, d'entretien et de sécurisation durant quatre mois cet automne, la promenade du lac, située au bord de l'eau sur les communes d'Aix-les-Bains, Tresserve et Viviers-du-Lac a rouvert en décembre et accueille à nouveau piétons, cyclistes et trottinettes.**

Grâce à la baisse quadriennale, exceptionnelle et temporaire du niveau de l'eau du lac, les équipes engagées au nord et au sud du chantier ont travaillé sur l'assise et le soutènement de la voie. Les cavités invisibles formées sous la chaussée sous l'effet des variations de la hauteur de l'eau ont été comblées, les bordures consolidées et à certains endroits des enrochements ont été aménagés.

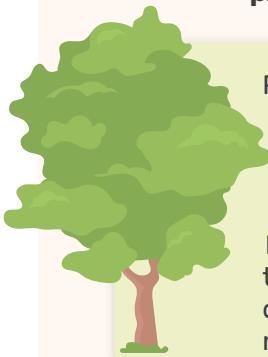
Ces travaux pérenniseront et sécurisent cet espace de vie et de loisirs très apprécié de tous. ▲



# 1000 ARBRES POUR LA BIOSPHÈRE



**Planter des arbres, c'est améliorer notre cadre de vie, rafraîchir les villes, favoriser la biodiversité et mieux faire face aux effets du changement climatique. C'est dans cette logique que Grand Lac prévoit la plantation de 1 000 arbres sur l'ensemble de l'agglomération d'ici 2032.**



Parmi les actions déjà engagées pour répondre aux enjeux climatiques, comme le Plan climat-air-énergie, **la végétalisation des espaces urbains s'impose comme l'une des solutions les plus efficaces**. Les premières plantations ont eu lieu dès novembre dernier, sur plusieurs sites touristiques du territoire.

Reconnu officiellement comme **Réserve de biosphère** par l'UNESCO (voir page 14), le territoire de Grand Lac fait partie d'un corridor écologique majeur, situé au sud du lac du Bourget, entre les massifs du Jura et des Alpes. Les arbres plantés contribueront à renforcer ce couloir naturel, en facilitant les déplacements des espèces.

## Et dans les mois à venir ?

**La définition des axes prioritaires de plantation et le choix des essences les plus adaptées au climat de demain** sont en cours de concertation avec les associations naturalistes, l'Office national des forêts et les services de Grand Lac

## Les avantages des plantations d'arbres



### Pour les espèces

- Création d'habitats dans les espaces urbains, notamment pour les chauves-souris, qui contribuent à renforcer la biodiversité en ville ;
- En plus des arbres, la plantation de haies et de bosquets favorisera les déplacements et l'installation de nombreuses espèces.



### Pour les habitants

- Des îlots de fraîcheur en ville, qui permettent de réduire la température jusqu'à 4 °C en été ;
- Davantage d'espaces naturels accessibles à tous ;
- Une meilleure qualité de l'air, grâce au carbone absorbé par les arbres.

LE DOSSIER

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DES ÉTAPES À SUIVRE



LE DOSSIER

Avec l'arrivée de l'hiver, la baisse des températures fait souvent grimper les factures d'énergie. Pour éviter de geler son budget, plusieurs solutions existent, des plus simples à mettre en place au quotidien aux plus engageantes. L'objectif avant tout : maîtriser ses dépenses, assurer le confort thermique de son logement et faire un geste pour la planète en préservant les ressources. En la matière, Grand Lac vous guide... ▶



## SUR LE CHEMIN DE LA RÉNOVATION

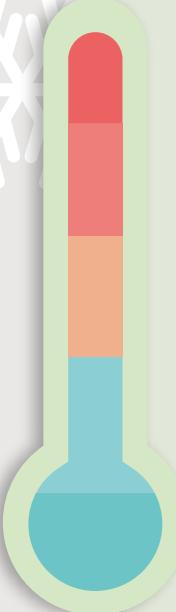
Votre logement est-il bien préparé aux assauts du froid de l'hiver ? Des solutions existent pour le savoir, être bien conseillé et accompagné dans un éventuel projet de rénovation, mais aussi dans la réalisation concrète de ces travaux. En route !



## LES BONS GESTES DE L'HIVER

**Au-delà de travaux conséquents dans son logement, des gestes simples peuvent être appliqués au quotidien pour réduire ses consommations d'énergies et ses dépenses.**  
**Quelques idées :**

- Adaptez la température du logement à vos usages personnels
- Ne chauffez pas les pièces inoccupées et baissez votre thermostat à 15 ou 16° lorsque vous vous absentez de votre domicile plusieurs jours. 1° en moins, c'est jusqu'à 7 % d'économie d'énergie !
- Fermez les volets et rideaux à la tombée de la nuit pour garder la chaleur à l'intérieur
- Calfeutrez les portes et fenêtres (hormis les petites grilles d'aération)
- Habillez-vous plus chaudement à la maison pour baisser le chauffage (gros pull et plaid sur les jambes devant la télé ou en télétravail)
- Privilégiez les ampoules LED, moins énergivores
- Éteignez les lumières en quittant une pièce
- Utilisez vos appareils (lave-linge, lave-vaisselle...) en heures creuses
- Ne laissez pas les appareils électriques en veille et débranchez les chargeurs de téléphone
- Baissez la température du chauffe-eau à 55-60°C



## Étape 4 : les aides financières

**Les aides allouées par Grand Lac peuvent aller jusqu'à 10 000 €** et, pour obtenir l'une des aides de l'État, les travaux prévus doivent permettre à terme une économie d'énergie d'au moins 35 %. D'autres aides du Département de la Savoie, parfois de certaines communes ou des Certificats d'économie d'énergie (CEE) peuvent aussi être envisagées.

Les devis sont établis, les demandes d'aide peuvent alors prendre le relais, à condition que la rénovation soit globale (plusieurs postes de travaux) et non pas par geste (ex : changement des fenêtres ou de la chaudière pour une pompe à chaleur uniquement).



4

*Infos complémentaires via le QR code au centre de la page.*

Retrouvez toutes les infos sur  
[grand-lac.fr](http://grand-lac.fr)



## Étape 5 : le passage à l'action

Les travaux sont actés, il est désormais temps de trouver les artisans adéquats pour les réaliser. Pour aider les habitants, Grand Lac organise trois fois par an, dans différentes communes, **"Les matinées de la rénovation"**.

Leur principe ? Rassembler en un seul et même lieu une quinzaine d'artisans de différents corps de métier (isolation par l'extérieur, rénovation globale, ventilation, diagnostic DPE, pose de fenêtres...) afin que les personnes engagées dans un projet de rénovation globale puissent les rencontrer et discuter de leurs besoins spécifiques.



*Infos complémentaires via le QR code au centre de la page.*

5

# Suivez les chantiers !

Cheminements, équipements, plages, énergie... Le territoire de Grand Lac ne cesse d'évoluer pour offrir un cadre de vie toujours plus agréable et durable. Découvrez les travaux qui façonnent le territoire.

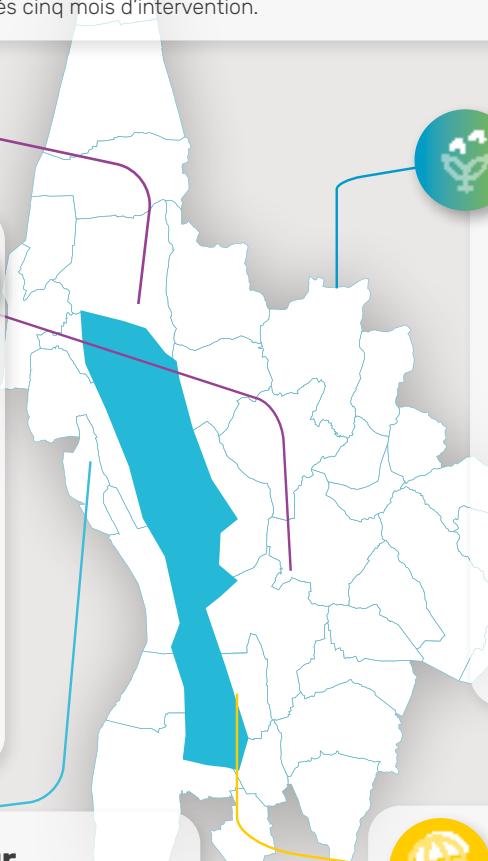
## Une nouvelle voie verte à Chindrieux

Dès mi-février 2026, des travaux débuteront à Chindrieux pour **créer une voie verte de 280 m** entre le rond-point de Chaudieu et le stade, prolongeant les aménagements existants. Destinée aux piétons et cyclistes, elle s'inscrit dans le **projet de mobilité douce** en Chautagne. Le chantier prévoit une séparation sécurisée avec la route départementale, la gestion des accès privés et la dépose des candélabres liée à l'enfouissement des réseaux secs. Utilisant des matériaux recyclés, les travaux devraient s'achever mi-juin 2026 après cinq mois d'intervention.



## Grésy-sur-Aix, Rue Saint- Eloi : création d'une voie verte

À partir d'avril, des travaux seront engagés rue Saint-Eloi pour aménager une voie verte reliant le PAE des Sources au rond-point des Chauvets. Le chantier prévoit **500 mètres d'aménagements pour piétons et cyclistes**, la reprise de 3 000 m<sup>2</sup> d'enrobés et le remplacement de l'éclairage public. La fin des travaux est envisagée pour juillet, sous réserve des conditions techniques.



## Plan solaire - énergies renouvelables 2 670 panneaux photovoltaïques sur plusieurs sites du territoire.

Après les toitures d'Aqualac, du gymnase Garibaldi et des gymnases 1 et 2 à Marlloz, des ombrières solaires sont en cours d'installation sur le parking du siège de Grand Lac et sur trois parkings de gymnases à Aix-les-Bains. Une fois finalisés, ces équipements permettront de produire **20 % de l'électricité** consommée par les bâtiments publics de la communauté d'agglomération, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 480 habitants. L'objectif : **réduire durablement la facture énergétique tout en favorisant les énergies propres sur l'ensemble du territoire.**

## Tresserve - La plage du Lido fera bientôt peau neuve



Depuis la mi-octobre 2025, des **travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable** ont débuté entre Ontex et le hameau de l'Église Fours. Ils devraient se poursuivre jusqu'au mois de mars. L'objectif principal est de sortir les réseaux des parcelles privées pour les ramener en bord de route, facilitant ainsi leur accessibilité et leur entretien. En parallèle, la commune en profite pour enfouir les réseaux secs (électricité, télécommunications), contribuant à l'amélioration esthétique et technique de l'espace public. Ces travaux permettront à terme une meilleure sécurisation des installations et une modernisation des infrastructures, au bénéfice des habitants du secteur.



3 mois de chantier entre janvier à mars 2026 pour **renforcer la protection de la plage contre les crues et améliorer les conditions d'accueil du public.** Les aménagements prévoient la consolidation des berges avec des bordures en bois et une reprise des digues pour limiter l'érosion. La grève sera également réaménagée, débarrassée des blocs rocheux qui l'encombrent et enrichie en gravier pour plus de confort. Enfin, les chemins d'accès seront repris afin de faciliter la circulation. La signalétique modernisée pour une meilleure orientation sur le site. La plage rouvrira en mai, juste à temps pour la saison estivale !

# Relais France Services

## Toujours à vos côtés



Un 3<sup>ème</sup> pôle d'accueil et d'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives a ouvert au printemps dernier au centre-ville d'Aix-les-Bains.



**L**e contact humain est essentiel dans les démarches du quotidien, surtout lorsqu'il s'agit d'utiliser les outils numériques. C'est la mission des Relais France Services, ces structures mises en place par l'État et déployées par Grand Lac, qui ont pour objectif de rapprocher les usagers des services publics. Après Ruffieux et Entrelacs ouverts depuis 2018, ce sont les habitants d'Aix-les-Bains et du sud du territoire qui peuvent, depuis avril, se faire accompagner dans leurs démarches de façon gratuite et confidentielle, sans rendez-vous.

"J'aimerais prendre ma retraite, comment faire ? Quelles sont les étapes ?" ; "Je n'arrive pas à me connecter à mon compte Ameli, pouvez-vous m'aider ?" ; "J'aimerais refaire mes papiers d'identité"... Trouver en un même lieu les réponses à ses questions et être orienté au sein des réseaux partenaires pour des questions plus complexes : c'est le rôle des relais qui aide aussi ceux qui souhaiteraient déposer une demande de logement social.

### Les forces vives

Deux conseillères, formées pour accompagner les usagers dans leurs démarches, sont présentes pour les aider tout en les laissant autonomes. Cinq ordinateurs sont mis à disposition, ainsi que plusieurs services utiles : impression et numérisation de documents pour les dossiers administratifs,

accès au wifi...

Avec en moyenne vingt personnes reçues chaque jour, le Relais France Services aixois répond à un véritable besoin de proximité. ▲

### CHIFFRES-CLÉS

- **2 585** personnes accueillies entre fin avril et fin novembre 2025
- **87 %** des usagers habitent Aix-les-Bains
- Les **55-64 ans** représentent **30 %** des usagers
- Les **+ de 55 ans** représentent **60 %** des usagers
- **27 minutes** est le temps moyen consacré à chaque rendez-vous



### + D'INFOS

#### 6 rue des Prés Riants à Aix-les-Bains

Ouvert sans rendez-vous :

- du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h30
  - le lundi et le jeudi après-midi, de 13h30 à 16h30
- Tél. 04 79 63 87 46  
relais.aixlesbains@grand-lac.fr

# Le lac abaissé pour mieux respirer





**D**epuis 12 ans, tous les quatre ans, le niveau du lac est abaissé volontairement de 70 à 80 centimètres entre septembre et octobre.

Cette opération, qui favorise la régénération des roselières\*, est essentielle à l'équilibre écologique et à la biodiversité du lac. Ainsi exposées à l'air libre, les racines des roseaux des bords du lac se renforcent et gagnent en vigueur. Les roselières qui filtrent naturellement l'eau et protègent les berges contre l'érosion jouent un rôle clé dans la pérennité du lac et le confort des promeneurs.

En fin d'année 2025, les conditions météorologiques ont été idéales pour cette opération. Peu de précipitations pendant la période de baisse du niveau de l'eau ont permis une régénération optimale des roseaux.

Si le déversement quadriennal de l'eau du lac dans le Rhône, via le canal de Savières est sans impact sur la faune locale, il entraîne quelques changements sur les activités du port et de la navigation qui s'adaptent temporairement.

**Une baisse maîtrisée pour un lac en bonne santé !**

\* Zones marécageuses où poussent différentes espèces de roseaux

# Grand Lac officiellement reconnue Réserve de biosphère !



Samedi 27 septembre, l'UNESCO a officiellement reconnu le territoire de Grand Lac comme Réserve de biosphère, après avoir étudié le dossier de candidature déposé un an plus tôt. Une belle reconnaissance qui mérite quelques précisions.

## Qu'est-ce qu'une réserve de biosphère ?

Il s'agit d'un territoire qui intègre, pour une durée de dix ans, le programme scientifique international « Homme et biosphère ». Créé il y a une cinquantaine d'années, ce programme cherche à trouver un équilibre entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines.

Partout dans le monde, les réserves de biosphère contribuent aux objectifs du développement durable, en renforçant la recherche scientifique sur leur territoire et en sensibilisant les populations. L'enjeu consiste également à renforcer les coopérations entre les réserves de biosphère pour améliorer les conditions de vie à l'échelle de la planète.

## Que change une Réserve de biosphère pour les habitants ?

Vivre dans une réserve de biosphère, c'est mieux connaître les espèces locales et les gestes simples pour les protéger. C'est aussi profiter d'un cadre de vie mieux préservé que dans d'autres territoires. Les habitants peuvent être impliqués dans des projets de recherche scientifique, les agriculteurs peuvent bénéficier d'un accompagnement pour financer certaines recherches... Enfin, ce statut permet de valoriser les savoir-faire et les produits locaux, et d'impliquer les habitants dans les réflexions sur l'aménagement de certains espaces.

## Quelles sont les conséquences de cette reconnaissance pour la collectivité ?

Grand Lac doit désormais mettre en place son **plan de gestion**, une feuille de route sur 10 ans co-construite avec les partenaires du territoire. Il comprend six axes stratégiques déclinés en actions :

- Préserver et restaurer les milieux, du lac aux montagnes, marais et coteaux (l'action "1 000 arbres pour la biosphère" s'inscrit dans cet axe – Voir page 6) ;
- Devenir un territoire de loisirs écoresponsables, valorisant son patrimoine ;
- Aménager avec sobriété les espaces pour être résilients demain ;
- Soutenir l'économie locale et accompagner sa transition ;
- Accompagner au changement via l'éducation au développement durable ;
- Appuyer les décisions sur les sciences et la prospective ;

Dans 10 ans, Grand Lac devra rendre compte des actions mises en place ou non en lien avec ces axes.▲



# Moovéa : le réflexe mobilité pour tous vos trajets

Comment aller travailler sans stress, se rendre aux thermes sans tourner en rond ou découvrir le territoire sans perdre son chemin ? Grand Lac expérimente un nouvel outil ! Avec son tout nouveau guide de mobilité Moovéa, lancé officiellement fin octobre, le territoire propose un outil en ligne simple, vivant et pensé pour tous les déplacements du quotidien.

**R**egrouper toutes les solutions de transport pour faciliter les déplacements ? C'est ce que propose Moovéa, porte d'entrée interactive qui permet à chacun de trouver rapidement la solution de mobilité adaptée à sa situation. Touriste, étudiant, famille, actif, personne à mobilité réduite... chacun peut sélectionner son profil et accéder en quelques clics aux modes de déplacement disponibles sur le territoire. Envie d'aller au lac, en centre-ville, au marché ou à la fac ? Le site vous oriente vers les bons services : bus, vélo, covoiturage, voiture partagée, TER, voire même les pistes de ski toutes proches. L'expérience est fluide, intuitive et surtout, adaptée aux besoins réels des habitants comme des visiteurs.

Pour rendre le dispositif encore plus vivant, Grand Lac a fait appel à des ambassadeurs locaux. Chacun incarne une situation concrète : un adolescent qui se rend au lycée, une famille

en balade, un étudiant pressé, un touriste curieux... Ces profils servent de repères, permettant à chacun de s'identifier et de naviguer facilement parmi les différentes options.

## Un territoire connecté

Ce projet s'inscrit dans la continuité du Plan de mobilité Grand Lac. L'un des volets majeurs de ce plan est de mieux faire connaître les alternatives à la voiture individuelle, souvent méconnues alors qu'elles sont déjà nombreuses sur le territoire. Cet outil, clair, dynamique et accessible sur l'ensemble des supports (ordinateur, tablette, smartphone) a été conçu en collaboration avec l'Agence Écomobilité

L'objectif ? Rendre la mobilité multimodale compréhensible et attractive pour tous. Moovéa ne s'arrête pas aux limites de Grand Lac. Le guide propose aussi des liaisons vers les



territoires voisins, comme Annecy ou Chambéry, notamment grâce au TER et à d'autres solutions de transport interurbain. Une manière ludique et efficace de redécouvrir son territoire tout en bougeant autrement. ▲



Rendez-vous sur  
[moovea-grand-lac.fr](http://moovea-grand-lac.fr)

# Moins de démarches Plus d'accompagnement

**À Grand Lac, les services Aide à domicile et Soins à domicile du CIAS avancent depuis longtemps main dans la main. Cette coopération va désormais être officialisée avec la fusion du Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Un service autonomie à domicile unique voit ainsi le jour.**

Cette fusion est l'aboutissement d'un travail déjà bien engagé puisque depuis plusieurs années, les équipes d'aide et de soins intervenaient sur le même périmètre avec des pratiques coordonnées. L'objectif aujourd'hui est de formaliser cette organisation locale solide, en rassemblant toutes les compétences sous une même bannière.

Concrètement, le nouveau service réunira aide, soins et prévention dans une seule structure, avec une évaluation partagée des besoins.

## Un toit, tous les soins

Tous les aspects essentiels de l'accompagnement seront pris en compte :

- aide au quotidien ;
- soins infirmiers ;
- repérage des fragilités (chutes, dénutrition, isolement) ;
- soutien aux aidants grâce aux plateformes de répit et aux associations partenaires.

Sur le territoire, plus de 600 habitants bénéficient déjà d'une aide quotidienne à domicile et 70 reçoivent des soins infirmiers.



Si la majorité sont des personnes âgées, le dispositif s'adresse aussi aux personnes en situation de handicap, qui pourront, elles aussi, bénéficier d'un accompagnement simplifié et coordonné.

## Accompagner et faciliter l'accès

Cette fusion répond à une demande croissante : simplifier le parcours et renforcer la qualité des interventions. Le futur service pourra également s'appuyer sur les professionnels de santé locaux, notamment les infirmiers libéraux, pour faciliter l'accès aux soins et détecter plus tôt les situations de fragilité.

Dès le début de l'année, Grand Lac disposera officiellement de ce service unifié, en partenariat avec le Département et les acteurs locaux. Pour les usagers, rien ne changera dans l'immédiat : l'accompagnement se poursuivra normalement. Mais à terme, ils bénéficieront d'un seul service, une seule porte d'entrée et un accompagnement adapté à chacun pour bien vivre chez soi.

# Tricot'âge

## Quand la laine fait le lien

**250 km de laine, 1 758 pelotes, 300 plaids et près de 3 000 heures de solidarité. C'est le bilan impressionnant de Tricot'âge, une initiative coordonnée par le service Accord'Âge du CIAS Grand Lac.** L'objectif ? Fédérer tout un territoire pour offrir chaleur et réconfort aux résidents des 11 EHPAD du secteur, grâce à la confection de plaids.



Le service Accord'Âge accompagne toute l'année les personnes âgées isolées à travers des activités collectives, des visites à domicile ou encore des actions culturelles. L'action Tricot'âge est née dans le cadre du Mois bleu, temps fort national d'octobre consacré aux seniors et à leurs familles.

Pour cette nouvelle édition, le projet porté par le CIAS Grand Lac, et relayé par les communes, bibliothèques, associations, centres de loisirs mais aussi de nombreux bénévoles, a pris une ampleur remarquable. Résultat : un véritable maillage humain et intergénérationnel, à l'image du territoire !

### Rassemblés pour assembler

L'appel lancé au printemps a rencontré un engouement inédit :

- 150 tricoteuses et tricoteurs, âgés de 6 à 96 ans, ont répondu présents.
- Chacun a réalisé des carrés en laine synthétique, pratiques à entretenir, ensuite assemblés en plaids colorés.

Ces couvertures ne sont pas seulement décoratives : elles apportent confort et chaleur à des personnes souvent sensibles au froid ou sujettes à des douleurs articulaires.

Au cœur de cette aventure humaine, Stéphanie, animatrice du service Accord'Âge, a joué un rôle clé dans la coordination des étapes et des nombreux

participants. Deux moments forts ont rythmé le projet :

- 4 septembre 2025 à Grésy-sur-Aix : les derniers carrés ont été regroupés et redistribués pour l'assemblage.
- 15 octobre 2025 à La Biolle : tricoteurs, enfants des centres de loisirs et bénéficiaires se sont retrouvés pour la remise officielle des plaids.

Les établissements ne pouvant pas se déplacer ont reçu leur livraison directement dans leurs locaux. ▲



### + d'infos :

Accord'Âge - CIAS Grand Lac  
1500 boulevard Lepic, 2<sup>e</sup> étage – 73100 Aix-les-Bains  
04 79 88 68 77 - accordage@cias-grandlac.fr  
Du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-17h



**Mathilde et Yvette  
complices depuis 2 ans**

**ET SI LE PROCHAIN DUO, C'ÉTAIT VOUS ?**

Le CIAS Grand Lac recrute  
des aide-soignant(e)s diplômé(e)s

Postulez sur [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

**04 79 61 82 65**



# L'atelier citoyen de Grand Lac

Créé en avril 2023, l'Atelier Citoyen nourrit le projet du territoire, à la demande de la collectivité ou en proposant ses propres sujets. Ses 68 membres s'appuient pour leurs travaux sur une organisation structurée (équipe de coordination, référents thématiques et transversaux) et sur des outils partagés (espace collaboratif, messagerie dédiée, etc.).

Nous vous partageons ici deux témoignages de membres de l'Atelier sur leur expérience :



## Témoignage de Maud

« J'ai rejoint l'Atelier Citoyen en avril 2025, quelques mois seulement après m'être installée sur le territoire. C'est pour moi une chance de mieux comprendre les enjeux de Grand Lac, en échangeant avec les habitants et les services.

J'ai été très agréablement surprise par l'énergie qui se dégageait de l'Atelier, par l'organisation soutenue efficacement par Grand Lac, et par l'envie commune de réfléchir aux politiques publiques de l'agglomération, mais aussi à des actions plus concrètes – comme lors du festival Clim'action, où nous avons contribué à l'organisation de la Disco-soupe de clôture.

On sent que les sujets à aborder sont nombreux, et que l'Atelier se structure peu à peu pour y répondre. En dehors du cadre traditionnel des partis politiques, l'Atelier Citoyen est un espace privilégié de dialogue, particulièrement précieux dans un monde où favoriser le débat d'idées, renforcer les liens civiques et le sens du collectif est plus important que jamais. C'est aussi l'occasion de rencontrer des personnes intéressantes et engagées »

## Témoignage de Martine, membre depuis 2023

« Mettre un bulletin dans l'urne tous les six ans ne suffit pas : la tâche des élus et des services est vaste et ardue.

Le bon fonctionnement de la démocratie locale et le « bien vivre ensemble » sont l'affaire de tous – élus, fonctionnaires, mais aussi citoyens, associations, et plus largement la société civile.

L'Atelier Citoyen est un lieu privilégié pour mieux comprendre les enjeux d'avenir de notre territoire, poser un regard sensible d'habitant-usager, favoriser le partage d'idées et encourager une forme d'engagement collectif et dynamique.

Ensemble, nous cherchons à repenser nos manières d'habiter, de travailler, de nous déplacer ou de nous alimenter, dans un souci d'équité sociale, d'équilibre environnemental et de bien-être, quelle que soit sa catégorie socio-professionnelle. »

En trois ans, l'Atelier Citoyen a contribué à de nombreuses thématiques. Pour 2026, des travaux sont déjà planifiés autour du prochain Plan Climat Air Énergie et de la thématique du Grand Âge.

Retrouvez l'ensemble  
des travaux de l'atelier  
et sur [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)



# Anticiper les évolutions du territoire

**CLÉMENT DERYM, CHARGÉ DE MISSION PROJETS URBAINS CHEZ GRAND LAC**

**Clément Derym, 34 ans, est ravi d'avoir rejoint le service urbanisme-planification de Grand Lac en mars 2025. Son rôle ? Piloter des études en amont des opérations d'aménagement qui serviront à alimenter le nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal.**

**Q**ue faire en termes d'aménagement à une échelle donnée, par exemple un quartier ? Est-ce que nous voulons du logement, de l'activité économique ou agricole, des espaces naturels, quels types de mobilités et voiries peuvent être créés ?

Voici quelques-uns des sujets sur lesquels Clément Derym planche. Au sein du service urbanisme-planification de Grand Lac qui regroupe sept personnes, le rôle de l'urbaniste est d'anticiper les mutations et évolutions de certains quartiers du territoire, à 5, 10 ou 15 ans et d'intégrer ces études à une vision d'ensemble.

Originaire de Nîmes, Clément s'est formé en sciences sociales et politiques avec une spécialisation en urbanisme, a travaillé deux ans au Québec sur les enjeux de mobilité durable, puis dans un rôle opérationnel pour un opérateur d'aménagement à Paris. Ce nouveau poste à Grand Lac, qu'il est le premier à occuper, lui plaît par son approche transversale, à la croisée des chemins : "J'avais envie de travailler pour une collectivité locale.

*C'est un rôle de concertation avec les mairies, sur la stratégie territoriale qui inclut l'aménagement, l'habitat, les mobilités, l'économie, les énergies, la biodiversité... Des enjeux qui, si nous ne les traitons pas dans les projets aujourd'hui, vont se durcir à l'avenir".*

## **Construction d'un nouveau PLUi**

Dès l'an prochain, son service va travailler à l'élaboration d'un nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle du territoire, qui viendra remplacer les trois PLUi des anciennes communautés d'agglomération du Lac du Bourget, de l'Albanais et de Chautagne. Ses projets d'études pré-opérationnelles viendront nourrir ce nouveau PLUi unique qui verra le jour dans plusieurs années.

## **Une réflexion en cours autour du futur site de l'hôpital**

Par ailleurs, Clément est impliqué dans le transfert du Centre hospitalier Métropole Savoie et de ses quatre EHPAD à Grésy-sur-Aix d'ici à 2030-2032. Il étudiera les besoins et impacts en matière d'urbanisme et de mobilité, notamment l'accessibilité au site. ▲



*« Le qui me plaît dans cette fonction, que je suis le premier à occuper au sein de Grand Lac, c'est son approche transversale »*

BENOÎT BADIN

# De l'ingénierie hydraulique à l'entrepreneuriat

**Qui aurait pu prédire que de chef de projet dans l'hydroélectricité, Benoît Badin deviendrait un jour le créateur d'une vinaigrerie au cœur du village de La Bolle ? Sans doute pas lui ! Et pourtant, c'est l'aventure dans laquelle il s'est lancé depuis 2022 avec succès.**



Entre les nombreux déplacements à l'international inhérents à son ancien poste et sa volonté de se réancker sur son territoire natal, Benoît Badin a décidé, il y a bientôt quatre ans, de se lancer sur le chemin de l'entrepreneuriat. Une décision qui s'est également accompagnée par un engagement auprès de la municipalité de La Bolle et par la création d'une centrale citoyenne de développement des énergies renouvelables car, comme il aime à le rappeler, "Même si j'ai créé mon atelier artisanal, je reste un passionné d'énergies !".

Avec son diplôme d'ingénieur chimie et génie des procédés en poche, Benoît Badin avait déjà des bases solides pour transformer les vins de Savoie, qui constituent la base de sa production, en vinaigres de haute qualité. Dès lors, il a choisi d'ancker son projet dans une logique de circuit court, en valorisant localement des vins qui, autrement, auraient pu être

destinés à la distillation ou au rebut. "Ainsi, après une formation dans une chambre d'agriculture non loin de Narbonne et un stage d'application dans l'une des vinaigreries les plus réputées de France, complétés par des cours à distance, tous les ingrédients étaient réunis pour ouvrir mon atelier, la Société Millefaut & Badin – Vinaigres de Savoie !", explique-t-il.

Près de quatre ans après cette création, les vinaigres produits lentement en fût de chêne, parfois avec le concours de chefs cuisiniers étoilés, mais toujours selon la méthode ancestrale, font le bonheur des amateurs de produits raffinés. Dans les épiceries fines, les magasins de producteurs, dans la grande distribution et même en ligne, une belle gamme de vinaigres au Génépi, à l'ail des ours, aux feuilles de poivre du Sichuan, à la tagète passion... attendent les clients.

## Des accompagnements bienvenus

Pour lancer sa vinaigrerie artisanale, Benoît Badin a pu compter sur l'accompagnement de Grand Lac, qui lui a apporté conseils, suivi et soutien financier.

À la création de sa société, il a été conseillé et guidé par le Service Économie et Entrepreneuriat, qui aide les créateurs d'entreprise à structurer leur idée en projet et à identifier et orienter vers les dispositifs d'aides financières adaptés.

Grâce à cet appui, Benoît a bénéficié de 3 soutiens essentiels, notamment financier :

- **À la création**, en 2022, une subvention pour sécuriser sa trésorerie, obtenue dans le cadre d'une convention de revitalisation Socla ;
- **En matière de transition énergétique**, en 2024, le Fonds de chaleur, géré par Grand Lac pour le compte de l'ADEME ; il lui a permis de financer en partie ses installations de production de chaleur renouvelable (comme le bois énergie ou le solaire thermique) ;
- **Pour ses investissements liés au développement de son activité**, en 2025, dans le cadre du programme européen LEADER « Entre lacs et Montagnes ». Destinée aux entreprises valorisant notre territoire, cette subvention européenne lui a permis de financer une partie de ses investissements. ▲

**« Tous nos vinaigres sont élaborés à partir de matières premières locales, et en premier lieu les vins blancs de Savoie, dans la pure tradition ancestrale »**

# DÉCHETTERIES

## Horaires d'automne / hiver

Jusqu'au 31 mai 2026



### Drumettaz - Clarafond

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h et 14h- 17h30  
Dimanche : 9h - 12h

### Grésy-sur-Aix

Du lundi au samedi: 8h30 - 12h et 14h-17h30  
Dimanche : 9h - 12h

### Le Bourget-du-Lac

Du lundi au vendredi : 14h - 17h30  
Samedi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30  
Dimanche : fermé

### Chindrieux

Du lundi au vendredi : 14h - 17h30  
Samedi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30  
Dimanche : fermé

### Entrelacs (Albens)

Du lundi au vendredi: 8h30 - 12h  
Samedi : 8h30 - 12h et 14h00 - 17h30  
Dimanche : fermé

**Vos végétaux ne sont pas des déchets, broyez-les sur place !**

Pour **limiter les apports en déchetterie et valoriser les végétaux** directement chez vous, Grand Lac met à disposition des broyeurs via les communes du territoire, jusqu'à fin mai / début juin. Ce service est gratuit et réservé aux habitants du territoire. Il permet de traiter efficacement les gros volumes (plus d'un mètre cube) : pensez à grouper avec vos voisins si besoin.

#### Quelques points à retenir :

- Réservation auprès des mairies (planning en ligne sur le site de Grand Lac)
- Attelage obligatoire pour transporter le broyeur, sauf dans certaines communes qui proposent la livraison
- Élagage à prévoir avant mi-mars, pour respecter la période de nidification



Pour toute question, rapprochez-vous de votre mairie. Et surtout, pensez à anticiper !

# Hopla

Rapportez-moi !

**Hopla Rapportez-moi !**

Un contenant pratique et réutilisable pour de nombreux repas emportés  
Une appli simple et efficace pour gérer votre caution  
Un geste doux pour la planète et transparent pour votre portefeuille

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Hopla est un projet porté et financé par les Agglomérations de Grand Annecy, Grand Lac, Grand Chambéry et Citeo dans le but de réduire les emballages à usage unique et donc les déchets.

**Vous êtes chef d'entreprise, artisan, commerçant ou dirigeant de société ?**

**Grand Lac lance une grande enquête dédiée à l'entrepreneuriat sur le territoire !**



En 15 minutes seulement, ce questionnaire vous invite à partager vos attentes, vos priorités, vos besoins, vos problématiques, vos perspectives ainsi que des éléments sur votre situation économique. Votre participation, essentielle, nous permettra de co-construire avec nos partenaires, des actions concrètes, de développer des services adaptés et de renforcer notre accompagnement.

Scannez le **QR code** et contribuez au diagnostic économique de Grand Lac ! Merci pour votre engagement.



[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

# mémo GRAND LAC

Grand Lac est une communauté d'agglomération issue de la fusion de trois communautés de communes. Les 28 communes du territoire sont réparties sur le pourtour du Lac du Bourget, sur la Chautagne et l'Albanais.

## LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DE GRAND LAC :

### LES SERVICES À LA POPULATION

Ce sont les services de votre vie quotidienne

- > Gestion des déchets
- > Transports urbains
- > Eau potable, eaux usées et pluviales
- > Ports et plages
- > Équipements sportifs communautaires (Aqualac, gymnases...)
- > Services du CIAS pour les seniors (repas, soins à domicile, EHPAD...)
- Maisons France Services (Albens, Ruffieux, Aix-les-Bains)



### L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- > Urbanisme et habitat
- > Aménagement touristique et agricole
- > Politique de la ville (prévention, emploi, insertion)
- > Développement économique (via CGLE et CitésLab)
- > Promotion touristique assurée par l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI)

### L'ENVIRONNEMENT

- > Coordination de la transition énergétique (PCAET, TEPOS)
- > Promotion de l'économie circulaire (prévention des déchets)
- > Protection des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, lac) via le CISALB

### LA GOUVERNANCE

#### Les élus

68 membres siègent au conseil communautaire de Grand Lac. Ils ont été élus pour un mandat de 6 ans lors des élections intercommunales de 2020.

GRAND LAC  
À VOTRE  
ÉCOUTE



**Siège administratif  
de la Communauté d'Agglomération**  
1500 boulevard Lepic – CS 20606  
73106 AIX-LES-BAINS Cedex

Accueil du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. : 04 79 35 00 51

Suivez-nous !



[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION

# À VOS CÔTÉS AUSSI SUR LES RÉSEAUX !

## Suivez-nous sur Instagram !

Infos pratiques, initiatives locales,  
coulisses de votre territoire, projets  
qui vous concernent et services qui  
vous simplifient la vie... tout ce qui fait  
**Grand Lac, avec vous et pour vous.**



## REJOIGNEZ-NOUS AUSSI SUR FACEBOOK, WHATSAPP ET LINKEDIN !

